

À NOTER:

les éditions estivales de la **Veille** couvrent deux mois chacune (mai-juin et juillet-août).

Veille de l'Observatoire
numéro 23 (juillet-août 2006)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

La veille est aussi disponible sur notre site Internet:

<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec field.ann-marie@uqam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. L'immigration au Canada : Faits et chiffres pour l'année 2005
2. Nouveau rapport sur la haine sur Internet
3. Entraves politiques et juridiques à l'établissement des immigrants au Canada
4. Le projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones est adopté
5. Un Plan d'action en 10 points pour les droits des personnes engagées dans des mouvements migratoires
6. Intégration et droits des réfugiés
7. Commission européenne : bilan du Programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination
8. Les Pays-Bas bloquent l'immigration musulmane
9. Données sur l'emploi, l'ethnicité et le racisme en Grande-Bretagne
10. Statistiques sur les demandeurs d'asile en Grande-Bretagne : les ONG critiquent le gouvernement britannique
11. Soutien aux étudiants autochtones dans les universités canadiennes
12. Réflexions sur les politiques migratoires du 21^e siècle

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. L'immigration au Canada : Faits et chiffres pour l'année 2005

Le **gouvernement du Canada** a récemment mis en ligne des données sur l'immigration pour l'année 2005. Ce rapport (<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/faits2005.pdf>) rend compte de la situation des résidents permanents et de celle des résidents temporaires. Chacune de ces catégories est analysée selon différents paramètres comme l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, les connaissances linguistiques, etc.

2. Nouveau rapport sur la haine sur Internet

La **Commission canadienne des droits de la personne** a récemment mis en ligne un numéro spécial (http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/HateOnInternet_bil.pdf) de sa revue *Thèmes canadiens* qui porte sur la haine sur Internet. Ce numéro spécial réunit quelques-unes des principales interventions lors de la conférence *Une grave menace: une conférence sur la lutte contre la propagande haineuse sur Internet et sur l'article 13 de la Loi canadienne sur les droits de la personne*. La liberté d'expression, les conséquences de la haine sur Internet et la dimension légale de la haine sur Internet sont parmi les sujets abordés dans le numéro.

La publication de ce rapport coïncide avec une récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui refuse de permettre aux compagnies qui fournissent l'accès à Internet de bloquer l'accès à certains sites de propagande haineuse. Le **Congrès juif canadien**, qui était à l'origine de la plainte déposée au CRTC, a vivement critiqué ce jugement (<http://www.cjc.ca/template.php?action=news&story=827>). Selon l'organisme, le contenu de ces sites enfreint le Code criminel canadien et le CRTC n'aurait pas pris ses responsabilités dans ce dossier.

3. Entraves politiques et juridiques à l'établissement des immigrants au Canada

La **Commission du droit du Canada**, conjointement avec les **Fondations communautaires du Canada**, a récemment mis en ligne le rapport intitulé *S'établir au Canada? Entraves politiques et juridiques* (http://www.lcc.gc.ca/pdf/immigration_FR_FINAL.pdf). L'étude avait pour but de mieux comprendre les problèmes vécus par les personnes qui tentent de s'établir au Canada. La séparation familiale prolongée, le financement déficient des programmes d'établissement et la difficulté à intégrer le marché du travail seraient les facteurs les plus susceptibles de nuire à l'établissement des nouveaux arrivants. Ce rapport fait aussi de nombreuses recommandations, comme par exemple, accélérer le traitement des demandes de parrainage de la famille et d'immigration; assurer un financement stable aux organismes offrant de l'aide aux immigrants; et réduire le nombre de personne vivant dans une « zone grise » juridique en rendant l'obtention du statut de réfugié permanent automatique dès la reconnaissance du statut de réfugié.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

4. Le projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones est adopté

Le **Conseil des droits de l'homme de l'ONU** a annoncé récemment l'adoption de la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones* (<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/LTD/G06/125/72/PDF/G0612572.pdf?OpenElement>). Rappelons que la Déclaration vise à protéger ces peuples à titre individuel et collectif contre l'ethnocide ou le génocide culturel. Cet instrument contient aussi des dispositions sur le droit à l'autodétermination, l'autonomie gouvernementale et les droits fonciers et territoriaux.

Diverses ONG canadiennes et québécoises, dont l'Assemblée des Premières Nations, se réjouissent de cette décision rendue par le Conseil qu'ils qualifient d' « historique » (<http://www.afn.ca/cmslib/general/UNDD-Release-f.pdf>). Néanmoins, ils ont tenu à souligner leur profonde frustration à l'égard du gouvernement canadien qui a tenté « de retarder l'adoption de cet instrument indispensable ». Seulement deux pays, dont le Canada, ont voté contre le projet. Selon le nouveau gouvernement, certains aspects de la Déclaration auraient dû être éclaircis davantage, comme les aspects relatifs à l'autonomie gouvernementale des Premières Nations et aux dispositions territoriales. (http://www.international.gc.ca/canada_un/ottawa/statements/humanrights-fr.asp?id=7294&content_type=2). Rappelons que le Canada avait joué un rôle important lors de la rédaction du projet de Déclaration en 2002.

5. Un Plan d'action en 10 points pour les droits des personnes engagées dans des mouvements migratoires

À l'occasion de la Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement qui a eu lieu au Maroc en juillet dernier, le **Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** a dévoilé un Plan d'action en 10 points (<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/news/opendoc.pdf?tbl=PROTECTION&id=44b25a784>) pour assurer les droits des personnes engagées dans des mouvements migratoires. Selon le Commissariat, « du fait de leur nature irrégulière, les déplacements actuels de personnes de l'Afrique vers l'Europe posent un certain nombre de défis aux États européens et Africains » (<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/news/opendoc.htm?tbl=NEWS&id=44b259a74>). Le document présenté par le Commissariat nous informe sur les objectifs du Plan d'action et propose des actions pour chacun des dix points.

6. Intégration et droits des réfugiés

Le **Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** a mis en ligne le rapport *Rights of Refugees in the Context of Integration : Legal Standards and Recommendations* (<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/protect/opendoc.pdf?tbl=PROTECTION&id=44bb90882>). La première partie aborde les enjeux internationaux relatifs aux droits des réfugiés et à leur intégration. La deuxième partie apporte des précisions sur chacun de ces droits (ex. le droit à l'éducation, à la sécurité sociale ou à la réunification familiale), dresse un portrait de la situation en regard aux standards internationaux et fait des recommandations.

7. Commission européenne : bilan du Programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination

La **Commission européenne** a rendu publique la synthèse de l'évaluation 2005 (http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/eval/eval05_fr.pdf) de son *Programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination* (<http://europa.eu/scadplus/printversion/fr/lvb/l33113.htm>). Selon ce document, le Programme d'action aurait permis des avancées notables en matière de progression de la connaissance et de la sensibilisation des acteurs clés et du grand public aux phénomènes de discrimination, ainsi que le renforcement des capacités de ces acteurs.

La Commission européenne a aussi produit une étude sur le renversement de la charge de la preuve dans les procès pour discrimination raciale pour « mettre en lumière que l'un des outils essentiels permettant de faire aboutir les affaires intentées pour discrimination – à savoir le renversement de la preuve – n'est pas suffisamment utilisé». (http://www.enar.eu.org/fr/publication/reports/Burden_of_Proof_FR.pdf). Cette étude vise à proposer des stratégies aux ONG et à apporter des informations sur la mise en œuvre, dans la pratique, du renversement de la charge de la preuve dans des affaires d'égalité raciale.

AILLEURS DANS LE MONDE...

8. Les Pays-Bas bloquent l'immigration musulmane

Selon un récent article paru dans le journal *Figaro*, (http://www.lefigaro.fr/international/20060308.FIG000000138_les_pays_bas_bloquent_l_immigration_musulmane.html) les personnes de foi musulmane ne seraient plus les bienvenues aux Pays-Bas. La Ministre de l'immigration, qui a déjà envisagé d'imposer le néerlandais dans la rue, a déclaré que « le temps des discussions conviviales avec les musulmans est révolu ». Des tests de langue et de culture néerlandaise seront bientôt obligatoires pour tous les candidats à l'immigration, tandis que des « cours d'intégration » seront imposés aux immigrés de moins de 65 ans installés de longue date aux Pays-Bas, et qui ont moins de huit ans de scolarité. En 2004, plus de 4000 Turcs et 2600 Marocains ont préféré retourner dans leur pays d'origine plutôt que de subir cette répression.

9. Données sur l'emploi, l'ethnicité et le racisme en Grande-Bretagne

Le nouveau numéro de la série *Research Factfiles* de la **Commission for Racial Equality** porte sur l'emploi, l'ethnicité et le racisme en Grande-Bretagne (http://www.cre.gov.uk/downloads/factfile01_employment_and_ethnicity.pdf). Il donne de nombreuses statistiques sur le nombre de travailleurs migrants qui arrivent en Grande-Bretagne chaque année, sur les types d'industries qui les embauchent et sur le nombre de plaintes pour discrimination raciale que reçoit l'organisme. Le document questionne aussi l'impact de l'ethnicité sur les chances des travailleurs migrants de décrocher un emploi.

10. Statistiques sur les demandeurs d'asile en Grande-Bretagne : les ONG critiquent le gouvernement britannique

Le **Home Office**, un département du gouvernement britannique, a rendu public en août dernier les statistiques (<http://www.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs06/asylumq206.pdf>) sur les demandeurs d'asile en Grande-Bretagne pour les mois d'avril, mai et juin. Selon le rapport, le nombre de demandeurs a chuté de plus de 15 % depuis mars 2006, alors que le nombre de demandes ayant été refusées a augmenté de 3%. Selon le **Refugee Council**, avec la baisse des demandes, il n'y a pas de raison pour qu'il y ait toujours autant de personnes qui voient leur revendication être refusée dès la première étape de l'évaluation (<http://refcouncil.onestopcms.co.uk/news/news/2006/august/20060825.htm>).

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

11. Soutien aux étudiants autochtones dans les universités canadiennes

L'Association des universités et des collèges du Canada a rendu disponible le rapport *Rétablir l'équilibre : les programmes universitaires canadiens et le soutien aux étudiants autochtones*

(http://www.aucc.ca/pdf/francais/reports/2006/programs_aboriginal_students_f.pdf) afin de fournir aux établissements des informations sur les divers programmes de soutien offerts aux étudiants autochtones partout au pays et de permettre au Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada de comprendre l'ampleur des mécanismes de soutien offerts à ces étudiants. La première section du rapport donne un aperçu des programmes universitaires canadiens destinés aux Autochtones, alors que la seconde propose une analyse quantitative de ces programmes.

Toujours dans le domaine de l'éducation, le Premier ministre de la Colombie-Britannique a annoncé la ratification d'un important accord devant améliorer l'éducation des Premières Nations (http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/m-a2006/2-02773_f.html). L'entente, qui entraînera la reconnaissance de la compétence des Premières Nations sur leur éducation, devrait renforcer leur capacité à contrôler leurs systèmes d'éducation et leurs établissements d'enseignement. Une fiche d'information résumant l'entente sur la compétence en matière d'éducation des Premières Nations est aussi disponible sur Internet (http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/m-a2006/02773bka_f.html).

INTERNATIONALES...

12. Réflexions sur les politiques migratoires du 21^e siècle

Inter Pares, une organisation canadienne qui œuvre à la promotion de la justice sociale au niveau international, a récemment rendu disponible un document intitulé *Les frontières de l'appartenance : Réflexions sur les politiques migratoires en ce début de XXI^e siècle* (http://www.interpares.ca/fr/publications/pdf/frontieres_de_lappartenance.pdf). Il examine la politique de catégorisation appliquée aux personnes qui se déplacent, ainsi que les politiques migratoires de confinement « qui perpétuent les limites des catégories qui en découlent ». Selon l'organisme, le « problème » ne proviendrait pas de la migration en elle-même, mais plutôt des politiques migratoires qui « représentent une forme de contrôle de la population ».

Cette veille à été compilée par Kim O'Bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Ann-Marie Field (agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations). Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318